

CASQUE ANTI-BRUIT - CLARITY 30DB

Référence : 19004



CASQUE ANTI-BRUIT - Clarity 30dB

Norme NF EN 352-1, ISO 4869-1

Caractéristiques :

- **TECHNOLOGIE DE TRAITEMENT DU SON**

Améliore la communication sur le lieu de travail grâce à une atténuation uniforme. Clarity bloque le bruit mais laisse passer les voix, les signaux, les alarmes et autres hautes fréquences, avec une distorsion inférieure, évitant une protection excessive et l'isolement du travailleur.

- **SERRE-TÊTE DIELECTRIQUE/PLASTIQUE**

Le robuste serre-tête diélectrique Clarity ne se déforme pas et résiste aux mauvais traitements tout en protégeant les travailleurs dans les environnements électriques.

- **MULTIPOSITIONS**

Clarity C2 permet un positionnement flexible: sur la tête, derrière la nuque ou sous le menton. Clarity C2 peut être porté avec d'autres EPI incluant les visières, les protections faciales, les respirateurs et les équipements de protection pour soudures. Une bande velcro offre une sécurité supplémentaire et permet de maintenir la position des coquilles lorsqu'elles ne sont pas sur la tête.

- **SERRE-TÊTE EXTERNE INDEFORMABLE**

Le bandeau externe Clarity ne se déforme pas, il offre un meilleur confort, réduit la pression sur la tête et résiste aux mauvais traitements dans les conditions de travail les plus difficiles.

- **REGLAGE RAPIDE DE LA HAUTEUR PAR CRANS**

Le réglage de la hauteur ne change pas pendant l'usage.
COUSSINETS A CRANS : Coussinets à crans pour un remplacement rapide et facile.

ATTACHE DU BANDEAU INCLUSE

CASQUE ANTI-BRUIT - Clarity 30d

- Protection contre le bruit tout en permettant d'entendre les fréquences nécessaires
- Un bandeau interne ventilé et des coussinets garantissent un confort pour l'utilisateur, même en cas de port prolongé.
- Conception diélectrique adaptée aux environnements électriques.

1783 avenue Pierre et Marie Curie, 06700 Saint Laurent du Var

Téléphone : 04 93 19 20 23

Email : contact@tamo.fr Site : <https://www.tamo.fr/>

SASU au capital de 7622,45 € - RCS Antibes 2022B00815 - SIRET 401.136.502.00028 - APE 4791B

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67.401.136.502



CASQUE ANTI-BRUIT - CLARITY 30DB Référence : 19004

Norme NF EN 352-1, ISO 4869-1

Information supplémentaires :

Avantages :

La technologie de traitement du son, brevetée Bilsom, améliore la sécurité des travailleurs en bloquant le bruit, mais en laissant passer les voix, les signaux et les hautes fréquences.

Les casques Clarity offrent une atténuation uniforme et laissent passer les fréquences vocales avec moins de distorsion, tout en évitant un isolement et une protection excessive du travailleur.

En outre, le robuste serre-tête diélectrique Clarity ne se déforme pas, il résiste aux mauvais traitements et protège les travailleurs dans les environnements électriques.

Les coussinets doivent être remplacés périodiquement pour maintenir une absorption maximum.
Suivre les instructions pour le remplacement des coussinets et de la mousse interne.

Usage et port général

- Les coussinets et les mousses internes devraient être remplacés au moins tous les 6 mois. S'ils sont utilisés et portés fréquemment sous un climat humide et sévère
- Les coussinets et les mousses internes devraient être remplacés au moins tous les 3 mois.

En cas de fissure et de fuite visibles, remplacer immédiatement les coussinets et les mousses internes.

Information de stockage :

Après leur utilisation, ranger les casques dans une boîte ou un casier sec et propre. Ne pas employer de solvants ou des produits à base de pétrole. Ne pas plonger les casques dans l'eau.

Instructions d'entretien :

Les casques constituent un dispositif très important pour la sécurité et devraient être contrôlés régulièrement. Leur efficacité dépend de l'utilisation, du soin et de l'entretien.

Les casques, et en particulier les coussinets, peuvent se détériorer avec l'usage et devraient être examinés fréquemment pour contrôler les fissures et les fuites.

Lorsque les coussinets deviennent durs, sont endommagés ou détériorés, il est nécessaire de les remplacer immédiatement en utilisant les kits d'hygiène.

Les casques doivent être régulièrement nettoyés. Employer une solution désinfectante douce. Un chiffon doux suffit.